

de nous, nous voyons des preuves tangibles de cet avancement. Je demanderai à tout homme intelligent qui étudie les divers ordres d'idées et de progrès, s'il n'y voit pas, en dépit des nombreuses difficultés contre lesquelles il a fallu lutter, la détermination parfaite du peuple du Canada à maintenir son esprit d'indépendance. Tout tend à me convaincre que notre peuple arrive rapidement au maintien du véritable esprit de développement national. Je ne connais rien qui, plus que les grands principes de la confédération, ait eu l'effet d'unir notre peuple. Cela a réuni les provinces, développé le commerce entre elles, et nous a fait connaître leurs législateurs qui sont venus ici, de temps à autre, et ont pris une part si active et si énergique aux affaires de cette Chambre, que, comme le disait sir Hibbert Tupper à Hamilton, il y a quelques jours, dans un admirable discours sur "Les hommes marquants du Canada", nous considérons les provinces maritimes comme une pépinière de grands hommes. Ces provinces ont fourni à la politique une classe d'hommes qui ont toujours contribué activement et avec énergie à l'avancement du pays. Avant l'application des principes de la confédération, les provinces maritimes faisaient le commerce avec Boston, New-York et les contrées limitrophes des États-Unis; mais depuis la confédération, que voyons-nous? Nous voyons que cette partie-ci du Canada prend, dans ces provinces, le charbon et qu'elles prennent notre farine; nous voyons que sous tous les rapports, le commerce s'est développé entre nous, et que, par l'échange des idées, nous devenons chaque jour plus étroitement unis.

Il est inutile de dire aux membres de cette Chambre quelle part le chemin de fer canadien du Pacifique a prise dans le développement de notre grand pays. J'ai ici, M. l'Orateur, le projet de loi que me présentait sir John Abbott, lorsqu'il prenait une part active à la besogne de cette Chambre, et qui m'exprimait, alors, le désir de me voir présenter le bill du chemin de fer canadien du Pacifique. Il m'en exposa les principes, et le 20 avril 1872, j'avais le plaisir de présenter ce bill et d'adresser la parole à la Chambre sur l'importance de cette grande voie. Nous réalisons aujourd'hui l'importance, dans toute la force du terme, de la construction de ce chemin de fer. Nous voyons que le commerce s'est développé d'une manière extraordinaire. Dans l'état de crise actuel, ce chemin de fer a sans doute des difficultés à surmonter, comme presque tout chemin de fer de ce côté-ci de l'Atlantique; mais je suis convaincu qu'en dépit de cela, il pourra se tenir à flot comme par le passé et contribuer sérieusement au développement des ressources du Canada. Je connais les opinions exprimées par des hommes qui ont étudié la question, et c'est que la route la plus courte de l'Atlantique au Pacifique finira par arriver à la suprématie commerciale, sur ce continent de l'Amérique du Nord.

Nous voyons, aussi, que le gouvernement est à inaugurer une ligne de steamers rapides entre la Grande-Bretagne et le Canada, politique qui va aider considérablement à élever notre position comme pays.

Il y a 20 ans, nous n'avions qu'une ligne de steamers, la ligne Allan, et nous devons reconnaître le bien qu'elle a fait alors au pays. Nous savons que sans les Allan, le commerce du Canada serait dans une triste condition, comparé à la position qu'il occupe aujourd'hui. Il existe aujourd'hui cinq lignes de steamers entre Montréal et les ports d'Eu-

Sir JAMES GRANT.

rope, et nous en aurons une autre pour nous permettre de soutenir la concurrence avec la grande république américaine.

Nous avons aussi les magnifiques steamers, voyageant de Vancouver au Japon, en Chine, aux Indes et en Australie, et qui vont, sans doute, développer notre commerce avec ces pays.

J'ai lu, l'autre jour, le discours de l'honorable ministre du Commerce, relativement à sa mission en Australie, et j'ai éprouvé un certain regret en pensant au Grand Chef qui lui eut dit, en lui frappant sur l'épaule: Très bien, tu es un bon et fidèle serviteur!

M. l'Orateur, j'entrevois le jour où nous aurons un commerce important avec l'Australie. Aujourd'hui, le commerce de ce grand pays est précisément ce qu'était le commerce de l'Angleterre, lorsque Sa Majesté monta sur le trône. N'est-ce pas là une preuve de ce qu'a fait l'Australie, grâce à l'énergie et à l'esprit d'entreprise de son peuple! Et quand nous examinons les produits qui sont aujourd'hui exportés dans ce pays, et jusqu'à quel point nos faucheuses, nos moissonneuses et autres instruments aratoires attirent l'attention des cultivateurs australiens, nous avons une autre preuve que les produits du Canada, par la supériorité de leur confection, trouveront un marché avantageux partout. C'est l'intention, je crois, d'établir bientôt un comptoir canadien en Australie. C'est une bonne idée, et le peuple de ce continent saura, alors, ce que valent les produits canadiens, ainsi qu'on l'apprendra bientôt en Angleterre, grâce à l'établissement d'un comptoir semblable. Nous savons combien trop souvent des articles falsifiés sont mis sur le marché comme étant des produits canadiens, tandis que c'est toute autre chose. Il convient donc que nos hommes publics dirigent le cours du commerce, au moyen de ces comptoirs, de manière à ce que les produits du Canada, où qu'ils aillent, soient suffisamment protégés contre les imitations. Je suis heureux d'apprendre que nous aurons bientôt, à Ottawa — le 21 juin prochain, je crois — une conférence à laquelle nous recevrons des délégués d'Australie, qui viennent ici conférer avec les hommes d'Etat du pays, afin de délibérer sur les meilleurs moyens à adopter pour nouer des relations commerciales plus étendues avec ces provinces. J'entrevois, dans un avenir prochain, le jour où les diverses provinces australiennes seront confédérées comme le sont les provinces canadiennes; alors, non seulement cela encouragera le peuple à perfectionner son gouvernement autonome, mais lui aidera à développer son commerce étranger. Quand un homme veut accomplir quelque chose, il doit d'abord se connaître lui-même; alors, il sait comment traiter avec les autres. Il en est ainsi du peuple d'une colonie. Il doit d'abord se connaître pour adopter les principes qui ont réussi dans d'autres colonies, et alors, il peut prospérer. Quand les diverses provinces australiennes seront unies comme les provinces canadiennes, cela les encouragera beaucoup à appliquer ces principes commerciaux que nous voulons adopter.

J'espère aussi que le jour n'est pas éloigné où nous aurons un câble télégraphique reliant ce pays à l'Australie. On sait que le câble télégraphique est l'indicateur du cours du commerce de l'univers. Quant le prix d'un produit monte ou baisse, la chose est de suite télégraphiée aux divers centres du monde. Il nous faut agir à ce sujet, en Canada, si nous voulons maintenir notre position; aussi,